

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**BACHELIER EN E-BUSINESS :**  
**ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

<p><b>CODE : 714505U32D2</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 704</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2022,**  
**sur avis conforme du Conseil général.**

# BACHELIER EN E-BUSINESS : ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de mettre en œuvre des compétences techniques et des compétences intégrant la gestion des relations humaines dans les conditions réelles d'exercice d'un ou plusieurs métiers du domaine spécifié ;
- ◆ de s'intégrer dans le milieu professionnel en participant activement aux différentes tâches du métier ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage conformément aux consignes établies ;
- ◆ de se documenter utilement en vue de son épreuve intégrée.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

Techniques de conception de sites WEB

*face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés, à partir d'un scénario relatif à l'e-Business d'une organisation défini par le chargé de cours dans un cahier des charges, en exploitant des outils CMS et des langages couramment utilisés dans les applications Web, et en disposant d'une documentation appropriée,*

- ◆ de concevoir et de rédiger un plan de site en fonction de la stratégie à mettre en œuvre ;
- ◆ d'organiser le découpage de l'information ;
- ◆ d'élaborer, pour chaque page, le contenu, les différentes navigations et interactions, l'intégration d'images fixes et/ou animées, le son, ... ;
- ◆ de créer et d'adapter des documents nécessaires utilisant un langage balisé ;

- ◆ de concevoir et d'adapter le design d'un ensemble de documents aux différents médias (CSS, ...);
- ◆ d'élaborer et d'intégrer des scripts dans des documents Web ;
- ◆ d'intégrer des images et du son dans divers documents/supports/médias Web, en utilisant des techniques de base infographiques.

#### Solutions E-business

*A partir de situations professionnelles clairement spécifiées par le chargé de cours, mettant en jeu l'utilisation de logiciels intégrés de gestion, en disposant d'une structure informatique matérielle et logicielle opérationnelle et d'une documentation appropriée,*

- ◆ d'appliquer des fonctionnalités courantes d'un ERP dans les modules commercial, financier et logistique.

#### Stage d'intégration professionnelle : bachelier en E-business

*dans l'organisation où le stage a été effectué, dans le respect des termes de la convention de stage,*

- ◆ de réaliser la collecte de données pertinentes à la prise en compte de concepts liés au domaine du Bachelier en E-Business ;
- ◆ d'analyser les données collectées et de proposer un traitement de celles-ci ;
- ◆ de respecter la déontologie et la culture de l'organisation où le stage a été réalisé en adoptant des attitudes professionnelles ;
- ◆ de s'adapter aux outils informatiques exploités au sein de cette organisation ;
- ◆ de rédiger un rapport conformément aux consignes établies reprenant les données collectées au sein de cette organisation, son analyse critique ainsi que son auto-évaluation face aux tâches exécutées au sein de celle-ci.

### 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités d'enseignement « Techniques de conception de sites WEB », code 753483U32D1, « Solutions E-business », code 753484U32D1, « Stage d'intégration professionnelle : bachelier en E-business », code 714504U32D2, classées dans l'enseignement supérieur économique de type court.

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*dans l'organisation où le stage a été effectué, dans le respect des termes de la convention de stage,*

- ◆ d'analyser de manière autonome une démarche liée à une problématique relevant du domaine au sein de l'organisation où son stage a été effectué ;

- ◆ de mettre en évidence les concepts relevant du domaine du Bachelier en E-Business en lien avec la problématique au sein de l'organisation ;
- ◆ de préciser les tâches qui devraient être déléguées à d'autres services ou à d'autres organisations en fonction de la structure de celle-ci en lien avec la problématique ;
- ◆ d'évaluer ses propositions en lien avec la problématique étudiée ;
- ◆ de respecter la déontologie et la culture de l'organisation où le stage a été réalisé en adoptant des attitudes professionnelles ;
- ◆ d'assurer une communication professionnelle entre les différents acteurs au sein de l'organisation en utilisant les supports adéquats exploités au sein de celle-ci ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage conformément aux consignes établies :
  - qui démontre l'adaptation de la démarche proposée à la problématique rencontrée ;
  - qui identifie les difficultés rencontrées au sein de l'organisation afin de mettre en œuvre la démarche proposée ;
  - qui identifie les concepts relevant du domaine du Bachelier en E-Business en lien avec la problématique rencontrée ;
  - qui développe une réflexion critique sur l'organisation et sur la démarche proposée.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques entre les étapes de la démarche éducative pour former un ensemble organisé,
- ◆ le niveau de précision : la capacité à communiquer clairement, de façon concise et rigoureuse au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Programme pour l'étudiant

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*dans le cadre des finalités de la section ,  
dans le respect des règles déontologiques,  
en développant des compétences de communication, de compliance et d'esprit critique,*

- ◆ de respecter :
  - le règlement intérieur et les contraintes de l'organisation ainsi que les termes de la convention de stage,
  - les demandes de l'organisation touchant à la confidentialité, l'exploitation des résultats, la propriété des créations éventuelles ;

- ◆ d'adopter un comportement professionnel de nature à faciliter son intégration dans l'organisation, notamment par son application, son assiduité, sa ponctualité, sa disponibilité, sa communication verbale ;
- ◆ de communiquer avec la personne ressource dans l'organisation et les collègues de travail ;
- ◆ de travailler en équipe en manifestant un esprit de collaboration ;
- ◆ de participer aux séances d'évaluation continue avec le personnel chargé de l'encadrement du stage ;
- ◆ de respecter les dispositions convenues pour l'élaboration du rapport de stage avec le personnel chargé de l'encadrement ;
- ◆ de rédiger et présenter un rapport mettant en évidence les compétences développées au cours de son stage ;
- ◆ de proposer, le cas échéant, une structure et un contenu cohérents de l'épreuve intégrée selon les contraintes de la finalité de la section ;

*sur le plan de la pratique professionnelle,  
en utilisant l'outil informatique nécessaire à l'exercice de ses activités,*

- ◆ d'appréhender l'organisation générale du service et de prendre en charge des tâches d'organisation administrative ;
- ◆ de s'adapter aux outils utilisés ;
- ◆ de réaliser des tâches décrites dans le profil professionnel de la section dans le respect des procédures internes ;
- ◆ de contribuer, s'il échet, à des travaux ponctuels et/ou périodiques en fonction de l'organisation et des besoins du service ;
- ◆ de développer et d'actualiser les connaissances nécessaires à l'exercice de ses activités de stage ;
- ◆ d'appliquer des outils permettant de définir et d'analyser une problématique ;
- ◆ de développer une réflexion critique sur sa pratique et son évolution professionnelles ;
- ◆ de rédiger un rapport d'activités mettant en évidence le résultat de ses acquis.

#### **4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement**

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ◆ d'avaliser le choix du stage à partir de critères définis ;
- ◆ de clarifier avec l'étudiant et l'organisation, le contrat de stage en explicitant les activités professionnelles que l'étudiant exercera durant ce stage ;
- ◆ d'informer l'étudiant de ses obligations, de ses devoirs, des critères et des modalités d'évaluation ;
- ◆ d'amener l'étudiant à pratiquer l'auto-évaluation ;
- ◆ d'assurer le suivi de l'évolution du stage de l'étudiant ;
- ◆ de superviser les activités de l'étudiant et de remédier aux problèmes relevant des activités inhérentes au contrat de stage ;
- ◆ d'évaluer les activités professionnelles réalisées par l'étudiant sur base d'un rapport du tuteur de stage ;
- ◆ d'évaluer le rapport d'activités de l'étudiant.

## 5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. **Etudiant** : 120 périodes

Code U

Z

7.2. **Encadrement du stage** :

<b>Dénomination du cours</b>	<b>Classement</b>	<b>Code U</b>	<b>Nombre de périodes par groupe d'étudiants</b>
Encadrement des activités professionnelles de formation : Bachelier en E-Business	CT	I	20
<b>Total des périodes</b>			<b>20</b>